

RÉPONSE

(44)

A^rune ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, (datée 20 décembre 1880), demandant un état faisant connaître les noms et la nationalité de tous les guides (*Land guides*) dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, le domicile et la profession du chacun d'eux antérieurement à la date de sa nomination, et depuis combien de temps ils étaient domiciliés dans le dit endroit. Si quelqu'un d'entre eux a été destitué ou congédié, la date et la raison de tel destitution ou congé, et le salaire ou l'indemnité payé à chacun. Aussi un état détaillé des dépenses se rattachant à cette branche du service public ; la localité spécialement assignée à chaque guide pour l'accomplissement de ses fonctions ; et copie de tous arrêtés du conseil ou instructions concernant les fonctions de tels guides.

Par ordre,

JOHN O'CONNOR,

Secrétaire d'Etat.

Secrétariat d'Etat,

11 janvier 1881